

GAEC LES ROCS

2020 - 2050



Installation des protections
© Pays de Pouzauges

CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Pouzauges, Vendée (85)

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Sécheresse
- Fortes chaleurs

MILIEUX CONCERNÉS

Écosystèmes agricoles

TYPES DE SFN

Gestion durable d'écosystèmes :
Renforcer la prise en compte de
l'arbre et de la biodiversité dans les
espaces agricoles et forestiers

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- GAEC Les Rocs
- CPIE Sèvre Bocage
- Communauté de Communes du
Pays de Pouzauges
- IUT de Nantes pour le suivi
écologique
- Programme Nature 2050 – CDC
Biodiversité

FINANCEURS ET BUDGET

- Programme Nature 2050 de CDC
Biodiversité: 6 432€
 - Région Pays de la Loire
 - Agence de l'eau Loire-Bretagne
- À cela s'ajoute le coût de
pérennisation et de suivi du projet
jusqu'en 2050 pris en charge par le
GAEC Les Rocs et CDC Biodiversité.



Visite de la ferme lors de l'évènement « Entreprises et Biodiversité » du 24 novembre 2022
© CDC Biodiversité

LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques :** préserver la quantité et la qualité de l'eau restituée en aval des bassins versants et renforcer la résilience des milieux forestiers aux effets du changement climatique.
- **Pour la biodiversité :** préserver la richesse biologique du sol et réduire la pression sur les sols de l'activité sylvicole.
- **Pour le territoire :** renforcer l'intégration paysagère du bocage, intégrer le projet dans la démarche Territoires Engagés pour la Nature et renforcer la résilience des systèmes pastoraux.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

- Charte Forestière de territoire
- ZNIEFF de Type 2
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

CONTEXTE ET ENJEUX

La communauté de communes du Pays de Pouzauges est située dans le haut-bocage à l'Est Vendée et est composée de 10 communes pour un total de 23 000 habitants. Elle a été reconnue « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) en 2019 par l'ensemble des membres du Collectif régional Biodiversité dont la Région Pays de Loire. Une des actions clés de la démarche TEN du bénéficiaire est la gestion durable des espaces agricoles et forestiers, par exemple via la mise en œuvre d'opérations innovantes en matière d'agroécologie. Les plans de gestion durable du bocage ont permis de sensibiliser les agriculteurs aux rôles du bocage et aux bonnes pratiques de gestion.

Dans le cadre du programme Nature 2050, GAEC les Rocs fait partie du projet du Bocage de Pouzauges qui s'est ainsi divisé en 4 opérations principales : GAEC les Rocs, GAEC le Niro (élevage bovin), une démonstration de régénération naturelle sur un parcelle de 1,25 hectare aux Echardières et la transition de châtaigniers dépérissant vers une futaie diversifiée à la Fromentière.

Les exploitants du GAEC les Rocs sont engagés depuis plusieurs décennies dans l'adaptation de leurs pratiques aux enjeux environnementaux et sociétaux émergents afin d'améliorer leur autonomie et leur résilience face aux risques climatiques. L'exploitation s'étend sur 182 ha en agriculture biologique et combine l'élevage de vaches laitières, des cultures fourragères (maïs, méteil, luzerne, trèfle) et des légumes de plein champ.

L'arbre sous toutes ses formes (haie, agroforesterie intra-parcellaire) est un élément central de leur stratégie pour maintenir la performance du système d'exploitation à long terme. Les premières plantations de haies ont eu lieu au milieu des années 1990 pour arriver aujourd'hui à une densité de haies de 160 mètres linéaires / ha. En complément, depuis 2017, des alignements intra-parcellaires en zones prairiales ont été implantés. Ce projet s'inscrit donc dans la continuité historique des actions engagées à l'échelle du territoire.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Débutés en 2020, les travaux ont consisté à :

- Planter 333 arbres d'essences diversifiées (chêne vert, châtaignier, merisier, amandier, noyer, érable champêtre, charme, cormier, alisier, aulne, etc.) sur un linéaire de 1188 mètre linéaire en intra parcellaire et renforcer les lignes existantes. Les arbres sont plantés tous les 8 mètres et les lignes sont espacées de 30 mètres afin de laisser passer les machines agricoles. Les plantations se déploient sur une surface totale de 18 ha.
- Protéger les plantations contre le gibier (piquets en châtaignier) et la sécheresse (paillage en bois déchiqueté)

GOUVERNANCE ADOPTÉE

Dans le cadre du projet Territoires Engagés pour la Nature, le GAEC les Rocs bénéficie d'un soutien de plusieurs partenaires : la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges soutient financièrement et techniquement la réalisation des aménagements agroforestiers et le suivi des indicateurs écologiques du programme Nature 2050 en faisant appel à des stagiaires de l'IUT de Nantes. Le CPIE Sèvre et Bocage, partie prenante du projet TEN, conseille le GAEC sur le choix des essences et sur la configuration des plantations.

D'autres partenaires nationaux tel que l'Association Française d'Agroforesterie sont habilités à fournir de précieux renseignements pour le choix des essences, la réalisation des travaux et la recherche de financements aux porteurs de projet.

CALENDRIER

VIE DU PROJET			
	2020	2021	2021 - 2050
Travaux	1 ^{re} phase de plantation	2 ^{de} phase de plantation	
Vie du projet		GAEC Les Rocs Lauréat du Concours Général Agricole des Pratiques Agroécologiques dans la catégorie « Agroforesterie »	
Suivi et évaluation			Suivi des indicateurs du programme Nature 2050



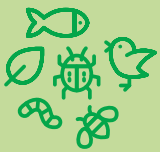
Plantation des arbres en intra-parcellaire
© Pays de Pouzauges

BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Amélioration de la résilience du système agricole face aux aléas climatiques : protection des parcelles et du bétail contre les épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs de plus en plus fréquents et intenses.
- Amélioration de la qualité de l'herbe grâce aux zones ombragées et ainsi la santé du troupeau.



BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- Création des refuges pour les auxiliaires de cultures et l'avifaune : permettre le retour des oiseaux des champs et des petits rapaces et renforcer la trame verte grâce aux nouveaux corridors écologiques.
- Fertilisation des sols
- Diversification des essences d'arbre en sélectionnant les plus résistantes à la sécheresse et l'infiltration de l'eau de pluie

AUTRES BÉNÉFICES INDUITS



- Protection des parcelles agricoles contre les vents séchants.
- Création des puits de carbone et ainsi atténuer le changement climatique.
- Restauration du paysage bocager pour améliorer le bien-être des habitants et l'attractivité touristique du territoire.
- Développement d'une production sylvicole sur la ferme permettant aux associés de faire des économies sur le bois de chauffage et sur la litière pour les animaux tout en diversifiant leurs sources de revenus. La production de bois déchiqueté permet par exemple d'alimenter les chaudières collectives du territoire du Pays de Pouzauges.
- Intégration du GAEC dans une démarche territoriale de restauration des écosystèmes portée par la collectivité locale.

INDICATEURS DE SUIVI

Adaptation au changement climatique

- Évolution / maturité de l'écosystème : mesures pour évaluer la santé du sol et le taux d'abondance naturelle en Azote 15 dans les feuilles
- Suivi pluviométrie
- Autres suivis météo (événements climatiques extrêmes et suivi participatif des températures)

Biodiversité

- Suivi des insectes
- Suivi des invertébrés du sol
- Indice de Biodiversité Potentielle
- Relevés botaniques en prairie

Autres

- Rayonnement du projet
- Emplois créés
- Suivi photographique



LEVIERS DE RÉUSSITE

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- **Configurer les linéaires en fonction des besoins :** les arbres ont été plantés à intervalles réguliers, 8 mètres entre chaque arbre et 40 mètres entre chaque ligne pour faciliter le passage des machines.
- **Planter pour s'adapter :** la configuration des linéaires est optimisée en fonction de la trajectoire du soleil afin de maximiser l'ombre portée sur les pâturages en été.
- **Faire appel à une main d'œuvre volontaire :** le GAEC les Rocs a eu recours à des chantiers participatifs pour mettre les plants en terre.

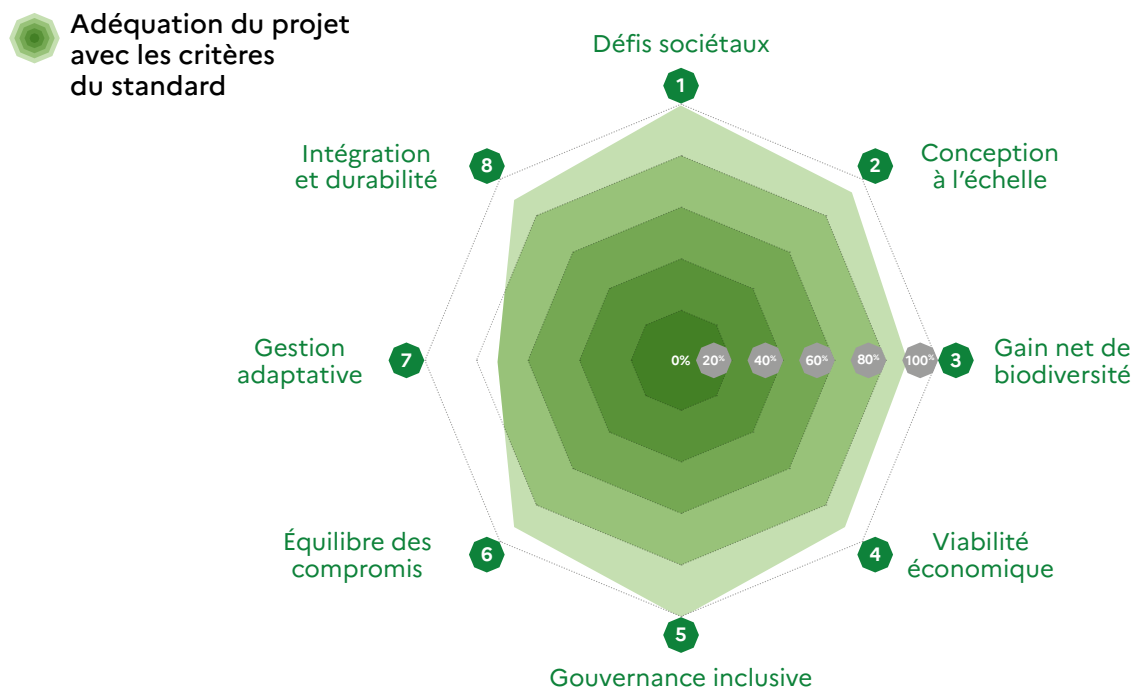
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- La plantation intra parcellaire implique d'accepter de réduire la surface productible et donc de se concerter avec les associés du GAEC pour maintenir l'équilibre économique de l'exploitation.
- La collectivité a entrepris la création d'un sentier pédagogique aux abords des parcelles agroforestières afin de sensibiliser les promeneurs et les groupes scolaires aux bénéfices des pratiques agroécologiques et montrer la diversité des espèces.

SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- Les associés du GAEC Les Rocs forment aujourd'hui d'autres agriculteurs au sein du pôle agroforesterie du CIVAM.

ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Page internet du [programme Nature 2050](#)

PORTEUR DE PROJET

- Antoine Biteau, Jean-Marie Roy, Vincent Frapper
nature2050@cdc-biodiversite.fr

DATE

Mars 2023
Janvier 2024

RÉDACTRICE DE LA FICHE

Jean-Baptiste Rallu
Albane Droal



CDC BIODIVERSITÉ

